ÊTES-VOUS PRÊTS POUR VOTRE PROJET ?

VOICI QUELQUES POINTS IMPORTANTS POUR LA PLANIFICATION ET LA CONSTRUCTION DE VOTRE PROJET

AVEZ-VOUS UN **ENTREPRENEUR** ?

- L'obtention d'une plage horaire et d'une soumission auprès d'un entrepreneur peut prendre plusieurs mois.

DÉTENEZ-VOUS UN **PERMIS DE CONSTRUCTION** ?

- Pour obtenir un permis de construction, vous devez faire la demande auprès de votre municipalité.
- Délais d'attente : 3 mois et plus (selon les municipalités).
- Des plans de conception préliminaire et un plan de localisation peuvent être exigés pour l'obtention d'un permis.

QUI RÉALISERA VOS **PLANS DE CONCEPTION ET DE CONSTRUCTION** ?

- Il faut évaluer 3 mois et plus pour réaliser des plans de conception et de construction, tout dépendant de l'ampleur du projet et des besoins.

AVEZ-VOUS ACHETÉ VOS **MATÉRIAUX** ET/OU RÉSERVÉ CES **COMPOSANTES** ?

- Béton pour fondation
- Portes et fenêtres
- Revêtement de toiture
- Matériaux isolants (Éco4, laine, membranes…)
- Poutrelles de plancher
- Installation sceptique et puit
- Installation de la ligne électrique
- Etc.

ÉTAPES D'UN PROJET

Plus de détails concernant les principales étapes d'un projet,
Nous vous invitons à consulter cette section sur notre site internet :

www.lineaire-ecoconstruction.com/etapes-de-projet